

PRÉSENTATION

Le cognac est une eau de vie produite dans la région environnante de Cognac. Les cépages, notamment l'ugni blanc, sont majoritairement produits dans les départements de Charente et Charente-Maritime, ainsi que dans quelques enclaves en Dordogne et dans les Deux-Sèvres. L'**appellation d'origine contrôlée** (AOP) ainsi que l'**inscription à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel** en France protègent l'unicité des savoir-faire ainsi que les terroirs de production.

LES CHIFFRES CLÉS :

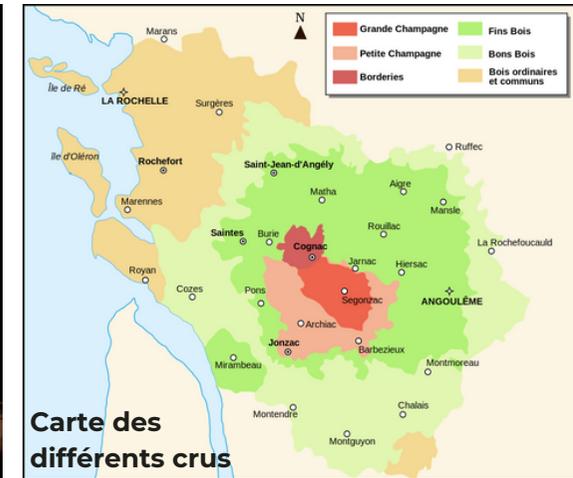
- 265 maisons de négoce (2023)
- 4413 viticulteurs et bouilleurs de cru, 17000 emplois directs (2023)
- 60000 personnes vivent du cognac (2023)
- 97,2 % de la production consommée à l'étranger (2022)
- 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaire (2022)

BNIC , chiffres de 2022 -2023

ÉLABORATION & PROCESSUS DE PRODUCTION

Les cépages utilisés sont majoritairement l'**ugni blanc** (à 98%), la folle-blanche et le colombar. La zone d'appellation protégée est composée de différents crus, dont la Grande Champagne est le premier cru aux eaux-de-vie les plus fines.

Le procédé de la fabrication du cognac consiste à chauffer doucement le vin pour le condenser. La distillation est réalisée à l'identique depuis son origine, c'est-à-dire à feu nu et non au gaz. Le processus est **répété à deux reprises**. Chauffer le vin prend 12 heures, il faut 9 volumes de vin pour 1 volume d'eau-de-vie à 70°. L'alcool est mis en fûts de chêne pendant plusieurs années (au moins deux ans VS, au moins quatre ans VSOP, au moins dix ans XO, au moins quinze ans XXO).



ACTEURS MAJEURS DE LA FILIÈRE

La particularité du marché du cognac, c'est la concentration du négoce. Ce sont quatre opérateurs qui font 80% du marché, avec des capacités de négoce puissantes, renforcées par le soutien des maisons de luxes qui les financent.

- **Hennessy**, détenu par LVMH, plus de 45% de parts de marché
- **Rémy-Martin**, détenu par Rémy Cointreau, 13,6% des parts de marché
- **Martell**, détenu par Pernod Ricard
- **Courvoisier**, détenu par Beam Suntory (rachat par Campari pour 1,2 milliard de dollars en décembre 2023)

En tout ce sont 265 maisons de négoce, soutenues par l'organisme interprofessionnel de la **BNIC** et un réseau d'associations qui promeuvent le cognac et ses métiers.

Pour aller plus loin :

- Le site du [Bureau National Interprofessionnel du Cognac \(BNIC\)](#)
- [La Revue du vin sur la fabrication du cognac](#)
- Vitisphere sur la [situation économique des groupes de luxe du marché du Cognac](#) en 2023
- Documentaire Arte, [La double vie du Cognac](#)